



Quesako ?

Les concerts Peace & Lobe sont des concerts pédagogiques de sensibilisation aux risques auditifs à destination des collégiens et lycéens. Animés par des musiciens et un ingénieur du son, ils se présentent sous la forme d'un spectacle dynamique et ludique mêlant des passages joués, des gags pédagogiques et des vidéos autour de l'audition.

Chaque session dure 1h45 et se déroule en 3 étapes : une introduction à l'histoire des musiques amplifiées, un focus sur les caractéristiques du son, sur la constitution et sur le fonctionnement de l'oreille et une séance sur la prévention des risques auditifs.

Il s'agit de créer un outil de prévention face aux risques auditifs liés à l'écoute de musique chez les jeunes, de favoriser l'acquisition des bons gestes, d'informer sur le fonctionnement du son, de l'oreille et sur l'histoire des musiques actuelles et de lutter contre les disparités territoriales en mobilisant les établissements situés en zone rurale.

Les concerts Peace and Lobe au Run ar Puñs

Initié au niveau national par la Mutualité Française et des structures de musiques actuelles, ce concept a fait l'objet de plusieurs expérimentations en région. D'abord seul, le Run Ar Puñs à Châteaulin s'associe rapidement à l'Arthémuse à Brieuc pour l'organisation des concerts sur l'accueil technique, la restauration et l'hébergement des artistes via un contrat de co-production. La communication auprès des établissements scolaires et la gestion des inscriptions sont confiées à La Carène. Une convention est signée entre ces structures et la Mutualité. Le plateau artistique (résidences de création, cachets) est financé par la mutuelle qui soumet un appel à candidatures pour sélectionner le groupe qui se verra confier la création du spectacle. L'intérêt de la proposition en matière de prévention, son caractère pédagogique et la disponibilité des musiciens sur 2 ans constituent des critères déterminants. Les établissements scolaires assurent le transport jusqu'au lieu du concert. Le Run accueille 3 sessions Peace & Lobe par an, concernant un total de 750 élèves. La proposition artistique migre ensuite entre les différentes structures associées dans toute la Bretagne.

Combien ça coûte ?

Les coûts d'organisation varient selon les équipements. Pour estimer le coût des concerts selon la capacité d'accueil de votre salle, la présence ou non de techniciens permanents (2 personnes pour l'accueil son et lumière), le matériel disponible sur place (sonore, lumière, vidéo). Vous pouvez cependant diminuer les coûts en partageant les frais d'accueil technique, de restauration et d'hébergement, via un contrat de co-production.

Si vous êtes déjà financé sur des actions d'éducation artistique avec des collèges/lycées, pourquoi ne pas intégrer les concerts Peace & Lobe dans votre budget global ? Vous pourrez ainsi ouvrir ces représentations aux établissements partenaires. Votre municipalité peut aussi vous aider dans le cadre des Plans éducatifs locaux.

Mettre en place cette action dans ma structure en Bretagne

- Il est important que votre salle dispose d'une capacité d'accueil suffisante (places assises) pour recevoir plusieurs groupes et classes, qu'elle soit équipée de matériel de sonorisation, d'éclairage et dispose d'un vidéoprojecteur.
- En prenant contact avec le chargé de prévention de la Mutualité Française Bretagne, vous pourrez être épaulé dans la démarche, vous assurer qu'il fasse le lien avec l'éducation nationale et avec le groupe sélectionné, qu'il fournisse le matériel de prévention pour les participants (paires de bouchons d'oreille, fascicules expliquant le concert) et prenne en charge le plateau artistique, via une convention.
- L'embauche de 2 techniciens (1 son et 1 lumière) est nécessaire pour les représentations, en comptant une journée d'installation. Les deux autres concerts de la saison peuvent être programmés les jours suivants la première représentation pour diminuer les frais, profiter des installations déjà existantes et de la présence du groupe dans votre structure.
- Pour évaluer l'action de sensibilisation et identifier des perspectives d'amélioration, vous pourrez réaliser une enquête auprès des participants (satisfaction, degré d'apprentissage, fréquence de l'exposition aux risques, influence supposée sur les pratiques des jeunes) et identifier les perspectives d'amélioration...

Les points de vigilance

Vous pouvez contacter les organismes de prévention (Agi Son, services des collectivités) pour inscrire votre action dans une démarche globale.

Contact

Antoine de Bruyn, secrétaire général
antoine@runarpuns.com / 09 62 03 44 00